

# Commune de Vitrac sur Montane

Réunion ordinaire du conseil municipal du 26 juin 2018

**Présents** : M. AUBESSARD, Mme ANTOINE, Mme DUMAS, M. FAURIE, M. MALAURIE, M. MIGINIAC

**Excusées** : Mme BRETON

Mme LAGRANGE donne procuration à Mme ANTOINE

**Absents** : Mme DOUHET, M. STOPYRA, Mme STOPYRA

Début de séance 20 heures 30

**Secrétaire de séance** : Monsieur Serge FAURIE, élu à l'unanimité par les membres du conseil municipal

**Adoption du compte rendu de la dernière réunion :**

Adopté à l'unanimité

**Reprise de la provision assainissement**

Pour rappel, une provision avait été mise en place en prévision de travaux de curage de la lagune. La compétence assainissement étant transférée à l'agglomération de Tulle, il convient de reprendre cette provision d'un montant de 7 283,41 € au budget communal comme suit

- recette au 781
- dépense au 678

Adopté à l'unanimité

**Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2017**

M. le maire rapporte les éléments suivants :

46 abonnés

Volumes facturés : 4 322 m<sup>3</sup> (+ 31,9 % /2016)

Réseau : 2,5 km

Auto bilan réalisé en 2017 : conforme

**Tarifs :**

- compteur : 75 €
- Prix au m<sup>3</sup> : 1,10 €
- Redevance modernisation au m<sup>3</sup> : 0,25 €

Prix au m<sup>3</sup> : 1,98 (+0,5 %/2016)

Recette du service : + 9 056 € (+1,57 %/2016)

Salaires adjoints techniques : 4 309,39 € (reversé au budget communal)

Dotations aux amortissements : 8 126,17 €

Adopté à l'unanimité

### **Approbation du contrat de solidarité communale 2018/2020 avec le département**

Le Département a décidé une nouvelle politique d'aides aux collectivités.

Il s'agit de la signature d'un contrat de solidarité communale pour la période 2018/2020.

Pour la commune, les opérations contractualisées sont les suivantes

<b>Projet</b>	<b>Montant estimatif</b>	<b>Aide Conseil Départemental 2018</b>
Accessibilité mairie tranche 2	76 148 €	15 000 €
Cantine + salle périscolaire	100 000 €	30 000€

Il est demandé d'autoriser le maire à signer ce contrat

Adopté à l'unanimité

### **Redevance occupation domaine public Enedis**

M le Maire rappelle au Conseil Municipal que le principe de l'annualisation de la redevance d'occupation des sols a été voté par délibération du 25 juillet 2002

Il donne lecture à l'assemblée du courrier qu'il a reçu d'ENEDIS fixant le montant de la redevance 2018 à 203 €

Adopté à l'unanimité

### **Questions diverses**

- Commission nommage et numérotation des voies : une réunion est programmée le 9 juillet prochain
- Conseil d'école : Le rpi compte 74 élèves pour 2017-2018. Ils seront 64 pour la prochaine rentrée scolaire.  
La fête de l'école a lieu le 3 juillet à Eyrein
- M. le maire informe qu'une réunion de services a eu lieu ce jour. Mme Vézine a confirmé son départ à la retraite au 31 décembre 2018. De telles réunions seront dorénavant programmées tous les mois.

- Les travaux de mise en accessibilité de la mairie sont relancés. Une réunion a eu lieu le 21 juin avec le service ingénierie du Conseil Départemental, les architectes Rossignol et les élus en charge des travaux. Les appels d'offre seront lancés courant septembre pour un début des travaux début 2019.
- Réunion de parfait achèvement des travaux de la cantine : elle s'est déroulée le 25 juin avec M. Montzmir et les élus en charge des travaux. Toutes les réserves sont levées sauf pour l'entreprise Faucher qui doit remplacer un regard. La période de garantie de parfait achèvement est prolongée jusqu'à fin juillet 2018 pour cette entreprise

La séance est levée à 22 h 00